

MAIRIE DE LOUPIAC

46350

Tél : 05.65.37.64.76

mairie.loupiac46@orange.fr

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de LOUPIAC

Se réunira à la Mairie, en séance ordinaire le 03 juillet 2023, à 18 heures 30.

Objet de la réunion

- Approbation du procès-verbal de la séance du 09/06/2023
- Subvention exceptionnelle attribuée à la commune de Payrac pour l'installation d'un nouveau médecin
- Opération d'équipement n°149 (remplacement poteau incendie)
- Opération d'équipement n°144 (poteau incendie secteur Les Graux)
- Division foncière pour régularisation de l'emprise du domaine public
- Réfection du monument aux morts : demande de financement
- Décisions du Maire
- Questions diverses

Fait à LOUPIAC, le 23 juin 2023

Le Maire
Éric LASCOMBES